Groupe promotrans

D-0022

ATTESTATION DE REUSSITE AUX TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE

M. / ~~Mme~~*	BINET Julien

À l'issue des évaluations effectuées par le(s) testeur(s) M/~~Mme~~* SAMIERI Lionel

le 05-11-2026 à GONESSE

le candidat a satisfait aux conditions d'attribution de l'examen CACES® théorique(s) et pratique(s) pour la (les) catégorie(s) :

Famille	Cat.	Réussite
~~R.482*~~	A	☐
	B1	☐
	C1	☐
	D	☐
	E	☐
	F	☐
	G	☐
Option télécommande		☐
Option Porte-engins		☐
~~R.485*~~	1	☐
	2	☐

Option* ~~AIPR~~	Date	☐

Famille	Cat.	Réussite
~~R.489*~~	1A	☐
	~~1B~~	☐
	~~2A~~	☐
	2B	☐
	3	☐
	4	☐
	5	☐
	6	☐
	7	☐
~~R. 486A*~~	A	☐
	Option Porte-engins	☐
	B	☐
	Option Porte-engins	☐
	C	☐
R. 490*	Poste fixe	☒
	Option télécommande	☒

* *Rayer la (les) famille(s)catégorie(s) non concernée(s)*

La présente attestation provisoire est valable 6 mois.

(1 copie à remettre au stagiaire si réussite(s) et 1 dans le dossier, si échec (aucun CACES validés) ne rien remettre au stagiaire et une copie vierge reste dans le dossier).

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à GONESSE le 05/11/2026

Signature stagiaire

Signature testeur(s)